

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Année scolaire 2024-2025

A adresser par la voie hiérarchique au moins 15 jours avant l'absence ACCOMPAGNEE DU JUSTIFICATIF OU DE LA CONVOCATION

(pour les situations <u>imprévisibles</u>, le justificatif est à transmettre au plus tard dans les 48 h suivant l'absence mais un courrier explicatif est à transmettre avec la demande)

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE DANS LES DELAIS PREVUS SERA CONSIDEREE COMME UN SERVICE NON-FAIT

CIRCONSCRIPTION:					
Fonction: PE Stagiaire PE RASED BD autre					
Principaux Motifs	Précision du m	otif Lieu du déplacement	Date	Heure	Durée de l'absence
Autorisation d'absence de droit :					
<u>Travaux d'une assemblée publique élective</u> (hors crédits d'heures)					
Motif Syndical : formation syndicale					
Congrès/réunion organisme directeur					
Participation à un jury de la cour d'assises					
Garde enfant malade	Nombre de jours demandés (et <u>fournir le justificatif</u>) :				
<u>Examen médical obligatoire</u> grossesse					
lié à la prévention en faveur des agents					
Mesure de bienveillance :					
Evènement familial douloureux père/mère/enfant/conjoint					
frère/sœur/beaux-parents/grands parents					
autres membres de la famille ou proche					
Examen médical particulier Suivi FIV/PMA/AMP					
Suivi ALD					
<u>Evènement familial heureux</u> congé de naissance					
congé paternité					
mariage/pacs parents ou fratrie					
Rendez-vous médical (à prendre en dehors du temps de travail). un rdv médical pour convenances personnelles peut être accordé sans traitement					
Autre (Préciser) – joindre un courrier motivant la demande et un justificatif.					
* pour les enseignants en postes partagés, préciser l'école ou les écoles concernées par la durée de l'absence					
N.B. L'octroi d'une autorisation d'absence ne préjuge pas de la mise à disposition d'un moyen de remplacement. Lorsqu'une autorisation d'absence est accordée sans traitement, l'absence est également décomptée de l'ancienneté générale de service (AGS).					
L'ENSEIGNANT :		LE DIRECTEUR : Le//			
LeSignature :		Organisation du service : Signature			
		☐ demande de remplaçant☐ répartition des élèves dans les autres classes			
		□ autre :			
Partie réservée à la DSDEN					
PROPOSITION de l'IEN :		DECISION DU DASEN :			
Accord avec traitement		Accord avec traitement			
Accord sans traitement Signa	ature :	Accord sans traitement	· ·		2:
Refus		Refus			
OBSERVATIONS:		OBSERVATIONS :			